

COMITE SYNDICAL

PROCES-VERBAL du lundi 10 mars 2025 à St Laurent du Pont

Validation du procès-verbal du 20 février 2025

1 - BUDGET DU SYNDICAT MIXTE

1.1 Compte de gestion et compte administratif 2024 – affectation des résultats 2024

1.2 Budget Primitif 2025

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

2.1 Compte de gestion et compte administratif 2024 – affectation des résultats 2024

2.2 Budget Primitif 2025

3 – CONTRATS DE GROUPES – PRESTATIONS SOCIALES – CDG 38

4 – PRESENTATION DES RELIEFS DE CHARTREUSE

QUESTIONS DIVERSES

Dominique ESCARON, Président, accueille les participants à ce comité syndical et les remercie de leur présence.

Il laisse la parole à Bertrand PICHON-MARTIN représentant la commune de St Laurent du Pont qui nous accueille.

Bertrand PICHON-MARTIN excuse Céline BOURSIER, Maire de St Laurent du Pont, qui est en réunion mobilité pour la communauté de communes Cœur de Chartreuse. Il est ravi d'accueillir une nouvelle fois le Parc dans cette salle rénovée, qui est régulièrement mise à disposition gratuitement pour les associations locales. Il souhaite un bon comité syndical à l'assemblée.

Le Président constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

Il procède à la validation du procès-verbal du comité syndical du 20/02/2025 : les membres du comité n'émettant pas de réserve, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Points présentés par Céline DOLGOPYATOFF BURLET, Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances.

1.1 Compte de gestion et compte administratif 2024 – affectation des résultats 2024

Compte de gestion 2024

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2024

- après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Compte administratif 2024

- Vu la présentation du compte administratif 2024,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2024 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Dépenses 2024	2 282 366.68 €
Recettes 2024	2 443 592.41 €
Soit résultat 2024	+ 161 225.73 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 662 367.66 €

Soit résultat de fonctionnement 2024 + 823 593.39 €

Section d'investissement

Recettes 2024	1 049 937.89 €
Dépenses 2024	883 151.43 €
Soit résultat 2024	+ 166 786.46 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 535 894.29 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 702 680.75 €

Restes à réaliser en recettes 510 712,00 €

Restes à réaliser en dépenses 578 700,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 634 692.75 €

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2024 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation réglementaire figure en annexe 1.***

Votants (en voix) : 85

Exprimés (en voix) : 85

Pour : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Affectation des résultats 2024

En application de la procédure d'affectation des résultats, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2024, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2024 constaté à la clôture de l'exercice soit 823 593,39 €.

Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,

Constatant l'absence d'un besoin de financement sur la section d'investissement 2024 corrigé des restes à réaliser,

Le Comité Syndical

- ***Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 par délibération du 10 mars 2025,***
- ***Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,***

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- ***D'affecter la totalité du résultat 2024 soit 823 593.39 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Votants (en voix) : 88
Exprimés (en voix) : 88
Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

1.2 Budget primitif 2025

Céline DOLGOPYATOFF BURLET souhaite clarifier les chiffres du programme d'actions 2025 qui ont été présentés au DOB et qui sont moins élevés qu'en 2024. Elle explique que le Parc fait une proposition de programme d'actions et les financeurs font aussi leurs propositions. Il n'est pas possible de comparer d'une année sur l'autre, il n'y a pas eu de baisse globale.

Pour 2024 par exemple, les opérations sur l'énergie et la mobilité ont levé des recettes liées au Fonds Vert, pour 2025 les fonds mobilisés sont plutôt fléchés pour la biodiversité.

Stéphane GUSMEROLI demande à quoi correspondent les 35 000 € de Restes à Réaliser en investissement.

Dominique ESCARON explique que cela concerne l'opération mobilité (véhicule CITIZ et 6 VAE)

Céline DOLGOPYATOFF BURLET rappelle que tout est très bien détaillé dans le rapport d'activité.

Le Président rajoute que nos financeurs nous accompagnent correctement, l'essentiel de nos moyens est mis au service du territoire.

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 10/03/2025,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2025,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le budget primitif 2025 dont la présentation réglementaire figure en annexe 2 et qui s'équilibre :***

- ***En fonctionnement à hauteur de 3 850 899.39 €***
- ***En investissement à hauteur de 1 767 900.00 €***

- ***D'autoriser le Président à procéder en 2025, comme en 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.***

Votants (en voix) : 88
Exprimés (en voix) : 88
Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Nathalie BERANGER, déléguée de la Région Auvergne Rhône Alpes félicite l'équipe et plus particulièrement son Président et son Directeur pour la bonne gestion budgétaire, la situation financière est très saine, avec une capacité d'autofinancement qui progresse, les recettes augmentent, elles sont moins dépendantes des cotisations statutaires. Le budget est conforme à ce qu'a demandé la Région, le

Parc s'est aligné sur ce que la Région souhaite faire, ce n'est pas évident dans le contexte actuel de maintenir les cotisations.

Dominique ESCARON confirme que la situation s'est améliorée et que la Maison du Parc va nous aider à faire baisser les frais de fonctionnement, de part la bonne isolation, le photovoltaïque, la suppression de nos locations immobilières ...

2 – BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE

Points présentés par Karine BAILLEUX, Directrice administrative et financière

1.1 Compte de gestion et compte administratif 2024 – affectation des résultats 2024

Compte de gestion 2024

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2024

- après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

4. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
5. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
6. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 88
Exprimés (en voix) : 88
Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Compte administratif 2024

- Vu la présentation du compte administratif 2024,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2024 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2024	344 867.97 €
Dépenses 2024	346 549.83 €
Soit résultat 2024	- 1 681.86 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté	+ 256 905.60 €
---	----------------

Soit résultat de fonctionnement 2024	+ 255 223.74 €
---	-----------------------

Section d'investissement

Recettes 2024	13 434.50 €
Dépenses 2024	12 929.07 €
Soit résultat 2024	+ 505.43 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 44 095.48 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 44 600.91 €

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2024 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation réglementaire figure en annexe 3.***

Votants (en voix) : 85

Exprimés (en voix) : 85

Pour : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Affectation des résultats 2024

En application de la procédure d'affectation des résultats, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2024, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2024 constaté à la clôture de l'exercice soit 255 223,74 €.

Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,

Constatant l'absence d'un besoin de financement sur la section d'investissement 2024 corrigé des restes à réaliser,

Le Comité Syndical

- ***Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 par délibération du 10 mars 2025,***
- ***Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,***

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- ***D'affecter la totalité du résultat 2024 soit 255 223.74 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

2.2 Budget primitif 2025

Nathalie FAURE, déléguée du Département de l'Isère demande quels sont les types de dépenses liées au patrimoine abiotique.

Dominique ESCARON précise que ces dépenses sont rattachées par exemple à l'achat de matériel pour le suivi des glaciers avec les spéléologues.

- Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 10/03/2025,
- Vu la présentation du Budget Primitif 2025,

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le budget primitif 2025 dont la présentation réglementaire figure en annexe 4 et qui s'équilibre :***
 - ***En fonctionnement à hauteur de 537 011.74 €***
 - ***En investissement à hauteur de 63 247.91 €***
- ***D'autoriser le Président à procéder en 2025, comme en 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.***

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

3 – CONTRATS DE GROUPES – PRESTATIONS SOCIALES – CDG 38

Point présenté par Céline DOLGOPYATOFF BURLET, Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances.

Dans une logique de mutualisation, le Centre de gestion de l'Isère (CDG38) propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :

- 1- Une convention proposant des titres restaurant en version papier ou dématérialisée (le contrat actuel se terminera le 31 décembre 2025),
- 2- Une convention de mutuelle santé assurant la prise en charge des frais médicaux des agents (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2025),
- 3- Un contrat groupe d'assurance statutaire, qui indemnise l'employeur en cas d'absence d'un agent (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2026).

Au regard de ces échéances, dans une logique de simplification des étapes, et afin d'assurer la continuité des prestations, le CDG38 va engager ces trois procédures, avec les échéances prévisionnelles suivantes :

- 1- La convention proposant des titres restaurant à effet du 01/01/2026,
- 2 -La convention de mutuelle santé à effet du 01/01/2026 ou du 01/01/2027,
- 3 -Le contrat groupe d'assurance statutaire, à effet du 01/01/2026.

Aussi, afin d'offrir la possibilité aux collectivités d'adhérer à ces trois offres, et bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG38 sollicite de façon groupée, dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.

Il convient de rappeler que la délivrance d'un mandat est impérative à ce stade de la procédure, mais qu'après l'attribution du contrat au fournisseur retenu, l'employeur demeurera libre de souscrire ou non le contrat proposé. Concrètement, le mandat peut être accordé au choix pour un seul contrat, pour deux ou pour les trois.

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 25,

Vu l'obligation, pour le CDG38, d'obtenir les mandats des employeurs qui souhaitent participer aux consultations du CDG38 en 2025 et 2026, et ce avant l'envoi des avis d'appel publics à la concurrence,

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***De donner mandat au Centre de gestion de l'Isère pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations sur les titres-restaurant, la mutuelle santé et l'assurance statutaire ;***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.***

Votants (en voix) : 88

Exprimés (en voix) : 88

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

4 – PRESENTATION DU GUIDE DES RELIEFS

Présentation du guide des reliefs par Patrick GARDET, garde technicien de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

[Ce guide est accessible sur le site internet du Parc.](#)

Le Président souligne que ce guide est une belle illustration de la profondeur des connaissances, il permet d'expliquer la géologie de notre territoire et de voyager dans le temps.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h15.

Ce procès-verbal est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<https://www.parc-chartreuse.net/comprendre-le-parc/la-vie-administrative-du-parc/proces-verbaux-des-comites-et-bureaux-syndicaux/>

LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 10 mars 2025

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes**1 représentant = 6 voix délibératives**

BERANGER Nathalie

VIAL Cédric

CHAIX Sandrine

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère**1 représentant = 3 voix délibératives**

BENHAMOU Franck

FAURE Nathalie

DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie**1 représentant = 3 voix délibératives**

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes**1 représentant = 1 voix délibérative**

BÂABÂA Jimmy

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre**1 représentant = 1 voix délibérative**

BENEZETH Michel

ESCARON Dominique

BREYTON Stéphanie

GUSMEROLI Stéphane

CHAMROND Nicolas

IZILOWSKI Romain

CHASSAGNON Guillaume

MERLE Alain

CHAVAND Christelle

MICHALLET Bernard

DELPHIN Jean-Luc

MONIN Michelle

DELPHIN Maurice

MONTAGNAT-RENTIER Dominique

DEVAUTON Thierry

MOREL Véronique

DUPRAZ Marc et LABOURDETTE Laurence

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse**1 représentant = 1 voix délibérative**

BELLINGHERY Éric

POZO Jean-Christophe

BOIX-NEVEU Arthur

SECO Marc

DUPERCHY Pierre

SUCHERE Séverine

DUPRAZ Fabien

TOUIHRAT Frédéric

GARCIA Murielle

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités**1 représentant = 1 voix délibérative**

MILLET Régine

PICHON-MARTIN Bertrand

INVITES :

GELDHOF Nathalie, CESER

MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE :

BAILLEUX Karine ; CLOITRE Martine ; DUCHEMIN Marie ; FAGET Alice ; FATELA Artur ; FILLION Laurent ; FRACHISSE Marion ; GARDET Patrick ; MALLIER Peggy ;

LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 10 mars 2025
--

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

REY Freddy à BERANGER Nathalie

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

HOURS Joëlle (sup)

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

HABFAST Claus (tit)

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

CLOUZEAU Dominique à ESCARON Dominique

EYMERY Clémentine à BREYTON Stéphanie

MAILLOT Isabelle à MICHALLET Bernard

RUBIER Éric à DUPERCHY Pierre

ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

BOUCHERLE Jean-Xavier (tit)

PIEUCHOT Ghislaine (tit)

TRICOIRE Daniel (sup)

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOULLIER Anne-Marie à BREYTON Stéphanie

BURDET Gérard à GUIGUE Gilbert

DELCAMBRE Philippe à MICHALLET Bernard

DUMAS Isabelle à GUSMEROLI Stéphane

EGO Catherine à MOREL Véronique

FASOLA Frédéric à PICHON-MARTIN Bertrand

GUILLEMAT Serge à ESCARON Dominique

LAVAL Sylvain à WOLFF Corine

REY René à GUIGUE Gilbert

SORRET Bruno à MOREL Véronique

BOCHATON Brigitte (tit)

MANGIONE Brigitte (tit)

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MOLLIERE Denis à WOLFF Corine

BASSET Michel (tit)

INVITES :

BERTHET Martine, Sénatrice de la Savoie

BONNIVARD Emilie, Députée de la Savoie

COULOMME Jean-François, Député de la Savoie

DE MONTGOLFIER Annick, CESER

DRECLERC Valérie, Responsable SGC Pont de Beauvoisin

FERRARI Marine, Députée de la Savoie

IORDANOFF Jérémie, Député de l'Isère

MADELRIEUX Sophie Co-présidente du conseil scientifique

MICHALLET Damien, Sénateur de l'Isère

PUISSAT Frédérique, Sénatrice de l'Isère

SAVIN Michel, Sénateur de l'Isère

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 608 532,66	2 212 111,00	70 255,68	0,00	1 326 165,98	0,00	2 282 366,68
011	Charges à caractère général (3)	1 578 647,95	605 350,02	46 255,68	0,00	927 042,25	0,00	651 605,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 504 756,00	1 348 932,35	24 000,00	0,00	131 823,65		1 372 932,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	300 515,00	196 252,67	0,00	0,00	104 262,33	0,00	196 252,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 383 918,95	2 150 535,04	70 255,68	0,00	1 163 128,23	0,00	2 220 790,72
66	Charges financières	74 912,00	9 101,87	0,00	0,00	65 810,13		9 101,87
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		94 912,00	9 101,87	0,00	0,00	85 810,13		9 101,87
Total des dépenses réelles		3 478 830,95	2 159 636,91	70 255,68	0,00	1 248 938,36	0,00	2 229 892,59
023	Virement à la section d'investissement	74 701,71	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	55 000,00	52 474,09			2 525,91		52 474,09
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		129 701,71	52 474,09			77 227,62		52 474,09

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 608 532,66	2 212 111,00	70 255,68	0,00	1 326 165,98	0,00	2 282 366,68
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 946 165,00	2 443 592,41	0,00	0,00	502 572,59
013	Atténuations de charges (3)	0,00	12 057,61	0,00	0,00	-12 057,61
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	263 500,00	267 879,56	0,00	0,00	-4 379,56
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 553 967,00	2 136 622,25	0,00	0,00	417 344,75
75	Autres produits de gestion courante (3)	96 698,00	6 577,67	0,00	0,00	90 120,33
Total des recettes de gestion des services		2 914 165,00	2 423 137,09	0,00	0,00	491 027,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 914 165,00	2 423 137,09	0,00	0,00	491 027,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	32 000,00	20 455,32			11 544,68
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		32 000,00	20 455,32			11 544,68

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	662 367,66				
---	-------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 608 532,66	3 105 960,07	0,00	0,00	502 572,59
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 171 150,00	883 151,43	578 700,00	709 298,57	0,00	883 151,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 137 650,00	862 696,11	577 200,00	697 753,89	0,00	862 696,11
Total des dépenses d'équipement		2 137 650,00	862 696,11	577 200,00	697 753,89	0,00	862 696,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 139 150,00	862 696,11	578 700,00	697 753,89	0,00	862 696,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	32 000,00	20 455,32		11 544,68		20 455,32
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		32 000,00	20 455,32		11 544,68		20 455,32
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 171 150,00	883 151,43	578 700,00	709 298,57	0,00	883 151,43

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 635 255,71	1 049 937,89	510 712,00	74 605,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 255 554,00	741 888,44	510 712,00	2 953,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 255 554,00	741 888,44	510 712,00	2 953,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00	255 575,36	0,00	-5 575,36
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		250 000,00	255 575,36	0,00	-5 575,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 505 554,00	997 463,80	510 712,00	-2 621,80
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	74 701,71			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	55 000,00	52 474,09		2 525,91
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		129 701,71	52 474,09		77 227,62
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		535 894,29			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 171 150,00	1 585 832,18	510 712,00	74 605,82

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 608 532,66	0,00	0,00	3 850 899,39	3 850 899,39	0,00	3 850 899,39	3 850 899,39
011	Charges à caractère général (3)	1 578 647,95	0,00	0,00	1 507 952,14	1 507 952,14	0,00	1 507 952,14	1 507 952,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 504 756,00	0,00		1 500 416,00	1 500 416,00		1 500 416,00	1 500 416,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	300 515,00	0,00	0,00	425 815,00	425 815,00	0,00	425 815,00	425 815,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 383 918,95	0,00	0,00	3 434 183,14	3 434 183,14	0,00	3 434 183,14	3 434 183,14
66	Charges financières	74 912,00	0,00		67 579,00	67 579,00		67 579,00	67 579,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		94 912,00	0,00	0,00	87 579,00	87 579,00		87 579,00	87 579,00
Total des dépenses réelles		3 478 830,95	0,00	0,00	3 521 762,14	3 521 762,14	0,00	3 521 762,14	3 521 762,14
023	Virement à la section d'investissement	74 701,71			239 137,25	239 137,25		239 137,25	239 137,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	55 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		129 701,71			329 137,25	329 137,25		329 137,25	329 137,25

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 850 899,39
---	--------------

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - BP - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 946 165,00	0,00	3 027 306,00	3 027 306,00	3 027 306,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	263 500,00	0,00	231 950,00	231 950,00	231 950,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 553 967,00	0,00	2 759 056,00	2 759 056,00	2 759 056,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	96 698,00	0,00	11 300,00	11 300,00	11 300,00
Total des recettes de gestion des services		2 914 165,00	0,00	3 002 306,00	3 002 306,00	3 002 306,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 914 165,00	0,00	3 002 306,00	3 002 306,00	3 002 306,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	32 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		32 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	823 593,39
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 850 899,39
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 171 150,00	578 700,00	0,00	1 189 200,00	1 189 200,00	0,00	1 189 200,00	1 767 900,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 137 650,00	577 200,00	0,00	324 200,00	324 200,00	0,00	324 200,00	901 400,00
Total des dépenses d'équipement	2 137 650,00	577 200,00	0,00	324 200,00	324 200,00	0,00	324 200,00	901 400,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 500,00	1 500,00	0,00	840 000,00	840 000,00	0,00	840 000,00	841 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 139 150,00	578 700,00	0,00	1 164 200,00	1 164 200,00	0,00	1 164 200,00	1 742 900,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	32 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	32 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 767 900,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 635 255,71	510 712,00	554 507,25	554 507,25	1 065 219,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 255 554,00	510 712,00	103 370,00	103 370,00	614 082,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 255 554,00	510 712,00	103 370,00	103 370,00	614 082,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 505 554,00	510 712,00	225 370,00	225 370,00	736 082,00
021	Virement de la section de fonctionnement	74 701,71		239 137,25	239 137,25	239 137,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		129 701,71		329 137,25	329 137,25	329 137,25

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	702 680,75
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 767 900,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d’une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		626 775,60	331 362,93	15 186,90	0,00	280 225,77	0,00	346 549,83
011	Charges à caractère général (3)	197 098,60	66 596,50	15 186,90	0,00	115 315,20	0,00	81 783,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	293 627,00	250 680,87	0,00	0,00	42 946,13		250 680,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	61 050,00	2 566,45	0,00	0,00	58 483,55	0,00	2 566,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		551 775,60	319 843,82	15 186,90	0,00	216 744,88	0,00	335 030,72
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00		0,00
Total des dépenses réelles		611 775,60	319 843,82	15 186,90	0,00	276 744,88	0,00	335 030,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 000,00	11 519,11			3 480,89		11 519,11
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		15 000,00	11 519,11			3 480,89		11 519,11

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
--	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	626 775,60	331 362,93	15 186,90	0,00	280 225,77	0,00	346 549,83
--	------------	------------	-----------	------	------------	------	------------

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		369 870,00	333 967,17	10 900,80	0,00	25 002,03
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	366 370,00	330 471,10	10 900,80	0,00	24 998,10
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		366 370,00	330 471,10	10 900,80	0,00	24 998,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		366 370,00	330 471,10	10 900,80	0,00	24 998,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 500,00	3 496,07			3,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		3 500,00	3 496,07			3,93

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	256 905,60				
---	-------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	626 775,60	590 872,77	10 900,80	0,00	25 002,03
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		62 070,48	12 929,07	0,00	49 141,41	0,00	12 929,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	58 570,48	9 433,00	0,00	49 137,48	0,00	9 433,00
Total des dépenses d'équipement		58 570,48	9 433,00	0,00	49 137,48	0,00	9 433,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		58 570,48	9 433,00	0,00	49 137,48	0,00	9 433,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	3 500,00	3 496,07		3,93		3 496,07
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		3 500,00	3 496,07		3,93		3 496,07
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		62 070,48	12 929,07	0,00	49 141,41	0,00	12 929,07

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		17 975,00	13 434,50	0,00	4 540,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 250,00	262,50	0,00	987,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 250,00	262,50	0,00	987,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 725,00	1 652,89	0,00	72,11
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 725,00	1 652,89	0,00	72,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 975,00	1 915,39	0,00	1 059,61
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	15 000,00	11 519,11		3 480,89
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00	11 519,11		3 480,89
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		44 095,48			
Total des recettes d'investissement cumulées		62 070,48	57 529,98	0,00	4 540,50

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		626 775,60	0,00	0,00	537 011,74	537 011,74	0,00	537 011,74	537 011,74
011	Charges à caractère général (3)	197 098,60	0,00	0,00	209 946,74	209 946,74	0,00	209 946,74	209 946,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	293 627,00	0,00		251 950,00	251 950,00		251 950,00	251 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	61 050,00	0,00	0,00	40 115,00	40 115,00	0,00	40 115,00	40 115,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		551 775,60	0,00	0,00	502 011,74	502 011,74	0,00	502 011,74	502 011,74
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		60 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles		611 775,60	0,00	0,00	522 011,74	522 011,74	0,00	522 011,74	522 011,74
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	537 011,74
---	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		369 870,00	0,00	281 788,00	281 788,00	281 788,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	366 370,00	0,00	275 788,00	275 788,00	275 788,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		366 370,00	0,00	275 788,00	275 788,00	275 788,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		366 370,00	0,00	275 788,00	275 788,00	275 788,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 500,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 500,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	255 223,74
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	537 011,74
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			III = I + II
TOTAL	62 070,48	0,00	0,00	63 247,91	63 247,91	0,00	63 247,91	63 247,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	58 570,48	0,00	0,00	57 247,91	57 247,91	0,00	57 247,91	57 247,91
Total des dépenses d'équipement	58 570,48	0,00	0,00	57 247,91	57 247,91	0,00	57 247,91	57 247,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	58 570,48	0,00	0,00	57 247,91	57 247,91	0,00	57 247,91	57 247,91
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 500,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	3 500,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								63 247,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 975,00	0,00	18 647,00	18 647,00	18 647,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 250,00	0,00	2 247,00	2 247,00	2 247,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 250,00	0,00	2 247,00	2 247,00	2 247,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 725,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 725,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 975,00	0,00	3 647,00	3 647,00	3 647,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	44 600,91
--	-----------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					63 247,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.